

J'ai eu l'occasion de décrire l'approche que nous avons utilisée. Elle consiste à aider les gens d'affaires autochtones à entrer dans la course. Une fois lancés, ils se débrouillent tout seuls et se soumettent aux mêmes règles que les autres gens d'affaires. Ils reçoivent cependant une aide au départ, aide justifiée par le fait que les autochtones éprouvent certaines difficultés à se lancer dans les affaires. Par exemple, ils ont des difficultés à obtenir des capitaux; il est fréquent qu'ils n'aient pas d'expérience préalable dans le domaine des affaires; et ils éprouvent des difficultés à organiser leurs idées de manière à pouvoir soumettre un plan d'entreprise bien structuré qui soit compréhensible pour les banquiers et leur inspire confiance. Nous avons essayé d'organiser des programmes d'aide destinés à surmonter ces deux obstacles : l'accès au capital et les compétences dans le domaine de l'entrepreneuriat. Une fois lancés, c'est cependant à eux de jouer.

En fait, les autochtones se sont présentés à nous en foule. Nous avons une longue liste de candidatures.

L'un de ces mythes est que les autochtones ne sont pas doués pour les affaires. Nous avons au contraire constaté que les talents d'entrepreneur sont à peu près aussi répandus chez eux que chez les autres Canadiens, les autres Américains ou les autres habitants de n'importe quel pays du monde. Un certain pourcentage d'entre eux réunissent donc les caractéristiques nécessaires pour être admissibles à ces programmes ou pour très bien réussir comme entrepreneurs. Nous avons constaté que lorsqu'on leur apporte un peu de soutien, un peu d'aide au démarrage, les autochtones n'hésitent pas à affronter la concurrence d'autres entreprises au Canada et dans le monde entier. C'est donc cette aide que nous leur avons donnée pour leur permettre de démarrer.

Les deux événements les plus importants qui ont contribué à mettre les autochtones en selle ont été les suivants : le premier a été une importante décision du gouvernement qui a convenu, avec les autochtones, d'adopter une politique de soutien à l'autonomie économique des autochtones. Après cela, des mesures financières ont été approuvées, et des entreprises privées, telles que le Conseil canadien pour le commerce autochtone, ont pris un certain nombre d'initiatives . . . L'Association des banquiers canadiens, par exemple, a eu plusieurs réunions, au cours desquelles elle a discuté de la manière de contribuer au développement économique des autochtones . . .

Le deuxième événement important a été un autre changement de la politique du gouvernement qui a conclu que c'était les autochtones eux-mêmes qui étaient les mieux à même de trouver des solutions à leurs problèmes. C'était là une approche qui n'avait guère été tentée auparavant . . . Le but poursuivi était de tenter quelque chose de différent. Si ces gens aspirent effectivement à l'autonomie gouvernementale, voyons comment ils sont capables de faire fonctionner leurs grands programmes économiques. Ils ont en effet besoin d'une économie sur laquelle asseoir leur autonomie. L'essai a donc été tenté.

On nous a donné une belle occasion de prendre des décisions et de recommander des politiques; on nous a écoutés, et nous avons fait fonctionner le programme. Il y a deux ans, on nous a évalués et on a conclu que notre taux de succès, en ce qui concernait les programmes économiques autochtones, était égal ou supérieur à celui de n'importe quel autre programme de soutien gouvernemental à l'entreprise. C'est sur ces conclusions que le gouvernement s'est fondé pour renouveler son engagement vis-à-vis du développement économique autochtone.

Nous avons un nouveau programme quinquennal. C'est un programme de base au ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. Nous relevons du ministre d'État à la petite entreprise et au tourisme. Je crois que certaines des choses que nous avons apprises et que j'ai décrites à mes collègues, ce matin, sont applicables. Peut-être ne pourrions-nous pas tout utiliser, mais nous avons tiré des leçons qui pourraient être applicables aux Canadiens handicapés ou défavorisés.